



## ARRÊTÉ n°2026-10

portant 1<sup>ère</sup> réinscription sur la liste d'aptitude du concours de rédacteur territorial, session 2023

La présidente du centre de gestion de la fonction publique territoriale du Loiret,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu la loi n° 2016-483 du 20 avril 2016 relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 modifiée de transformation de la fonction publique,

Vu le décret n° 2012-924 du 30 juillet 2012 portant statut particulier du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux,

Vu le décret n° 2012-942 du 1<sup>er</sup> août 2012 fixant les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des rédacteurs territoriaux,

Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

Vu l'arrêté n°2023-11 du 12 janvier 2023 portant ouverture de la session 2023 du concours de rédacteur territorial,

Vu l'arrêté n°2023-250 du 18 octobre 2023, fixant la liste des candidats admis à concourir de la session 2023 du concours de rédacteur territorial,

Vu l'arrêté n°2024-65 du 14 février 2024 portant inscription sur la liste d'aptitude du concours de rédacteur territorial de la session 2023,

Vu les nominations intervenues depuis la publication de la liste d'aptitude,

Vu les demandes des candidats sollicitant leur réinscription pour une 3<sup>ème</sup> année sur la liste d'aptitude d'accès au grade de rédacteur territorial de la session 2023,

### ARRETE

#### **Article 1 :**

La liste d'aptitude d'accès au grade de rédacteur territorial est établie par ordre alphabétique des noms des lauréats et figure dans l'annexe ci-jointe.

#### **Article 2 :**

La validité de la liste d'aptitude est de **1 an** du **15 février 2026** au **15 février 2027**.

Le lauréat qui ne serait pas nommé peut se réinscrire pour une **4<sup>ème</sup> année**. Pour se réinscrire, le lauréat en formule la demande auprès du centre de gestion par lettre recommandée avec accusé de réception. Cette réinscription doit se faire **un mois avant** le terme de la troisième année.

**Article 3 :**

Monsieur le directeur général des services du centre de gestion du Loiret est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à Madame le Préfet du Loiret.

Le présent arrêté sera publié par affichage électronique sur le site internet du centre de gestion du Loiret [www.cdg45.fr](http://www.cdg45.fr).

Fait à ORLÉANS, le 14 janvier 2026

La Présidente

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

Informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique " Télérecours citoyens" accessible par le site Internet <http://www.telerecours.fr>



Pour la Présidente et par délégation,  
Le 1<sup>er</sup> vice-président,



Jean-Michel PELLÉ

## LISTE D'APTITUDE Annexe à l'arrêté n°2026-10

### Concours de Rédacteur territorial

#### SESSION 2023

Candidats	N° de dossier
ANDRE Claire	13822
AUFORT Carole	13813
BOUCHOUX Daisy	13992
BOULONNOIS Mélanie	13378
CAOKI Severine	13970
CHANTEGRELET Séverine	13025
CHAUMET Léonie	12887
CONSTANTIN Stephanie	13193
CORJON Christelle	13155
DABONNEVILLE Jennifer	12834
DAIX Jerome	13328
DARREL SEATON SAINT-LÉGER Isabelle	13425
DAVID Stéphanie	13621
DE BLAINE Julie	13625
DECKMYN Sophie	13712
DEMIRAY Reyhan	12968
DESILLE Amélie	13499
DESOBLIN Emmanuelle	13899

## LISTE D'APTITUDE Annexe à l'arrêté n°2026-10

### Concours de Rédacteur territorial

#### SESSION 2023

Candidats	N° de dossier
DOMARADZKI Sylvie	12971
DUFAUD Cyndie	13981
GAULTIER Mélanie	12738
GAUTHIER Christelle	12784
GLAIS Aurélie	13492
GRAZON Magali	12855
HURAUULT Stéphanie	13879
LAMBERT Adrien	13238
LEGROS Gwenaëlle	12749
LEGUAY Elise	13653
LEMOULT Angele	13907
LEROY Audrey	13141
LEROY Loic	13515
LHUIILLERY Mélodie	13048
LUNEAU Florence	13968
LUROIS Pauline	12992
MARTINS Marie	12806
MARTINS SAMPAIO Audrey	13099

## LISTE D'APTITUDE Annexe à l'arrêté n°2026-10

### Concours de Rédacteur territorial

#### SESSION 2023

Candidats	N° de dossier
MATEUS Karine	12815
MATHIEUX Justine	13862
METAYER Harmonie	12948
MILLET Marie	13312
MOGER-MASSERON Laura	13009
PILOT-VIZUETE Sandy	12905
SENG Maika	13797
SILVA PINTO Isabelle	12740
SIMONCELLO Marion	13814
TAILLON Sandrine	13215
TOUSSAINT Jerome	13142
VERSCHELDEN Margaux	13426
WATTELLE Pauline	12757
WOJNAR Séverine	13220

Envoyé en préfecture le 21/01/2026

Reçu en préfecture le 21/01/2026

Publié le



ID : 045-284500261-20260114-ARR2026\_10-AR